

COMMUNE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

2023/12/19
N° 01

DATE DE CONVOCATION :

15 DECEMBRE 2023

DATE D’AFFICHAGE :

15 DECEMBRE 2023

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 23

Présents : 16

Votants : 21

L’an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à vingt heures trente minutes, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué s’est réuni à la Mairie Annexe (*salle Jean de la Fontaine*), en séance publique sous la présidence de Monsieur Francis BELLUAU, Maire

Étaient présents : Francis BELLUAU, Anne-Marie GARNIER, Jean COCHIN, Anaïs BOUCHER, Jean-Claude BOULARD, Patrick BOULAY, Jean-Louis CECCANTI, Annie COSME, Christelle DEROYE, Catherine FOULARD, Philippe GAGNOT, Alain GALLET, Martine MALASSIGNÉ, Laetitia ROSSI, Guillaume TERTEREAU, Bruno TISON.

Étaient absents excusés :

Karine NÉEL donne procuration à Jean-Claude BOULARD,
Viviane GROUARD donne procuration à Jean COCHIN,
Christophe GOUSSÉ donne procuration à Annie COSME,
Jennifer DIOT donne procuration à Francis BELLUAU,
Sylvie HÉRON donne procuration à Bruno TISON,
Julie HEUZARD,
Lucas JUIGNÉ,

Secrétaire de séance : Bruno TISON

OBJET : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 14 novembre 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOpte à l’unanimité des membres présents et représentés le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 14 novembre 2023.

Fait et délibéré à Marolles-les-Braults, le dix-neuf décembre deux mille vingt-trois.

Francis BELLUAU,
Maire,

Publiée par voie électronique
Le 8 janvier 2024